

## ***ETUDE D'IMPACT***



## ***POLE HOSPITALIER DE KOUTIO***



*Mars 2007*

## AVANT PROPOS

Cette présente étude d'impact est relative à l'élaboration du **médipôle de Koutio** qui s'intègre dans la **Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Dumbéa sur mer**.

S'agissant de la création de la ZAC de Dumbéa sur mer, trois études d'impact ont d'ores et déjà été réalisées :

- *Etude de la ZAC de Dumbéa/Mer : Etude d'impact de l'extrémité Sud-est et actualisation de l'étude d'impact de la zone Nord*, AIME-NC, Juin 2005 ;
- *Demande d'autorisation d'occupation du Domaine public maritime, Etude d'impact – ZAC Dumbéa sur mer*, CAPSE, Juillet 2006 ;
- *ZAC de Dumbéa sur mer, Etude d'impact*, Etèc, Août 2006.

S'agissant de la création du futur pôle hospitalier de Koutio au sein de la ZAC, la présente étude reprendra certains items et résultats de l'état initial développé dans chacune des études précitées. Les cartes illustrant les items traités sont annexées dans un second document.

Enfin, certaines parties du maître plan du médipôle de Koutio, approuvé par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en juin 2006, ainsi que les illustrations y figurant, seront reprises pour l'élaboration du chapitre concernant le détail du projet d'aménagement.

## Contexte réglementaire

Selon l'arrêté n°2002-1567/GNC du 30 mai 2002 relatif aux études d'impact préalables à la réalisation d'aménagements et d'ouvrages prévus dans la loi de pays, l'étude d'impact doit présenter les éléments suivants :

- Un résumé non technique afin de faciliter la prise de connaissance par le public.
- Une analyse de l'état initial du site et de son environnement.
- Une analyse des effets sur l'environnement, notamment le paysage, le milieu naturel, le milieu humain ainsi que sur l'hygiène et la salubrité publique.
- Les mesures réductrices ou compensatoires envisagées pour supprimer ou réduire les effets dommageables du projet sur l'environnement.
- Les raisons pour lesquelles le projet a été retenu.
- Une analyse des méthodes utilisées pour évaluer les effets du projet sur l'environnement

***AIME-NC établira son rapport au vu des informations fournies et au vu des connaissances techniques établies au jour de la rédaction du rapport. La responsabilité de AIME-NC ne pourra être engagée si des tiers ont communiqué des informations erronées ou incomplètes.***

***En sa qualité de prestataire de services, AIME-NC n'est tenu qu'à une obligation de moyens. AIME-NC a également une obligation de conseil qui ne consiste qu'à éclairer le demandeur, sans jamais se substituer à son pouvoir décisionnel.***

***Ce rapport mentionnera des documents qui ont été transmis à AIME-NC. La responsabilité de AIME-NC ne saurait être engagée pour toute modification ultérieure apportée à ces documents. De plus AIME-NC ne sera pas responsable des mauvaises interprétations de son rapport et/ou du non respect des préconisations qu'elle aurait pu faire.***

---

## RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT

---

### *Présentation du projet*

---

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a décidé la reconstruction des locaux hospitaliers territoriaux sur un nouveau site de Koutio implanté dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Dumbéa sur mer.

Cette présente étude d'impact est relative à l'élaboration de ce projet sachant qu'il regroupera sur un même site, quatre établissements sanitaires :

- le Centre Hospitalier Territorial de Nouvelle-Calédonie (le CHT),
- l'Institut Pasteur de Nouvelle-Calédonie (l'IPNC),
- le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation (le CSSR),
- le Centre Calédonien de Lutte contre le Cancer (le CCLC) aussi appelé le pôle de cancérologie.

Ce site comprendra également une vaste zone de gestion commune telle que les parkings publics et des infrastructures adjacentes. Il est également projeté d'y construire un hôpital pour les familles des personnes hospitalisées.

La durée des travaux pour l'ensemble des infrastructures composant le médipôle est estimée à 5 années.

## Milieu Physique

### Etat initial :

La zone d'étude est située en bord de mer, sur le site occupé actuellement par la Quarantaine animale. L'emprise du site avoisine les 18 ha.

Le climat est typique de la côte Ouest avec des températures assez élevées et des pluies modérées. Le vent dominant est de secteur Sud-est.

Le relief est collinaire et modelé sur des terrains d'origine tertiaire entre lesquels se retrouvent des zones à colluvions argileuses où des mangroves se sont établies.

Le milieu marin est peu profond dans la baie, entre 0.1 et 2 m sur plus de 500 m face au site avant d'aboutir sur une fosse atteignant environ 11 m de profondeur.

La courantologie est faible et fortement influencée par les courants de la fosse en absence de vent, inversement le vent, même de faible force, prédomine sur les courants.

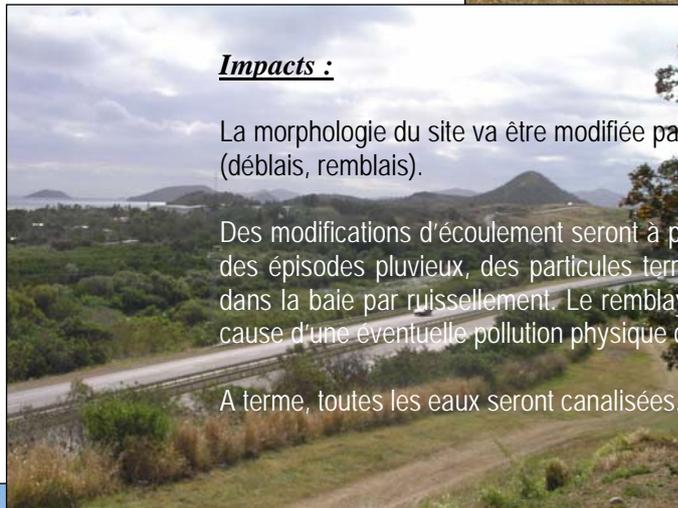


### Impacts :

La morphologie du site va être modifiée par la réalisation de terrassements (déblais, remblais).

Des modifications d'écoulement seront à prévoir pendant les travaux. Lors des épisodes pluvieux, des particules terrigènes pourront être emportées dans la baie par ruissellement. Le remblayage en bordure de mer sera la cause d'une éventuelle pollution physique de l'eau.

A terme, toutes les eaux seront canalisées.



### Mesures préventives et compensatoires :

Les impacts sur la morphologie sont inévitables, ils pourront néanmoins être amoindris par la création d'espaces verts.

Les opérations de terrassement devront se faire avec vigilance selon la qualité des terrains.

Les travaux devront prendre en compte les écoulements préexistants et limiter autant que possible les risques de pollution de l'eau, notamment par l'emploi de méthodes adaptées : compactage rapide des déblais, gestion des écoulements, tranchées, géotextiles pour remblayage en mer, déboueurs de chantiers....

## Milieu Naturel

### Etat initial :

Le paysage de la zone d'étude est principalement collinaire. Le front de mer est alterné de pointe de terre et de zones de mangrove dans un état général satisfaisant, malgré quelques décharges sauvages ponctuelles.

Le milieu terrestre est représenté par une flore introduite, composée principalement d'espèces ornementales et vivrières. De grands arbres sont présents sur la zone de la quarantaine. Au Nord de la zone, c'est la savane à niaoulis qui prédomine avec quelques patches arborés de densité plus importante.

Le milieu marin est peu diversifié en terme de biodiversité, mais la faune est riche, malgré la grande turbidité de l'eau. La baie de Koutio-Kouéta est soumise aux pollutions de l'urbanisation voisine et de nombreux déchets flottants sont à constater en surface et en fond de mangrove.



### Impacts :

L'impact paysager va être important, notamment pour les logements des hauteurs de Koutio qui font face à la zone.

L'impact principal va être le défrichage de la zone, lui réduisant ainsi son aspect « naturel », mais les espèces végétales terrestres ne présentent pas de particularité de préservation et la zone va être nettoyée de tous les déchets dangereux pour l'environnement.

Une grande partie de la mangrove devrait être préservée de tout défrichage et remblayage. Les écoulements vont néanmoins augmenter sur la zone. Cette formation végétale et la faune qui la compose vont inévitablement subir une pression anthropique importante lors de l'urbanisation de la pointe.

Le milieu marin, déjà très turbide, va recevoir des écoulements d'eau pluviale plus importants du fait de l'imperméabilisation des sols.

Possibilité d'utilisation de matériaux extérieurs au site pour le remblai en mer et pollution potentielle de l'eau.



### Mesures préventives et compensatoires :

La mangrove doit être épargnée au maximum. Les zones aménagées devront être accompagnées d'espaces verts, afin de limiter l'impact paysager.

Les écoulements du réseau des eaux pluviales devraient se faire dans le réseau préexistant qui pourrait être agrémenté de débourbeurs et séparateurs d'hydrocarbures pour limiter le rejet de matières en suspension (MES) et d'hydrocarbures potentiellement présents dans l'eau.

Le Maître d'ouvrage devra s'assurer que les matériaux extérieurs au site, utilisés en remblais, ne sont pas nocifs pour l'environnement, notamment qu'ils ne contiennent pas de polluants chimiques.

---

## - Milieu Humain -

---

### Etat initial :

La zone d'étude est couverte d'habitats sommaires, on dénombre 51 cabanes pour 254 habitants pour le squat de la Quarantaine.

Ces personnes vivent, entre autre, de la pêche dans la baie de Koutio-Kouéta.

Les squats de la Quarantaine bénéficient depuis un an d'un raccordement au réseau de distribution d'eau potable.

La zone présente beaucoup de tas d'ordures et de déchets spéciaux en tout genre (batteries, épaves de voitures...).



### Impacts :

La population des squats doit quitter les lieux et être relogée avant la phase des travaux. Ce changement de situation va bouleverser certaines habitudes de vie, mais pour accompagner ces personnes, des opérations de relogement sont en cours et ce pendant une durée de 3 ans.

L'impact des aménagements sera positif en terme de salubrité, en effet le programme de résorption de l'habitat insalubre permettra entre autre de nettoyer tout le site afin de prévenir d'éventuels problèmes de santé publique.